

Parliament

Room 433C, Centre Block
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Tel.: 613-996-5322
Fax.: 613-996-5323



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Parlement

Pièce 433C, Édifice du Centre
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-996-5322
Télééc. : 613-996-5323

Community Office

107 Catherine Street
Ottawa, Ontario K2P 0P4
Tel.: 613-946-8682
Fax.: 613-946-8680

Catherine McKenna

Member of Parliament / Député
Ottawa Centre / Ottawa-Centre

Bureau communautaire

107, rue Catherine
Ottawa (Ontario) K2P 0P4
Tél. : 613-946-8682
Télééc. : 613-946-8680

Chers membres du Comité spécial sur la réforme électorale,

C'est avec plaisir que je vous remets le résumé joint des opinions formulées par les électeurs d'Ottawa-Centre sur la réforme électorale.

J'ai tenu une assemblée générale sur cette question fondamentale pour notre démocratie le mardi 11 octobre dernier. Environ 160 personnes intéressées et engagées y ont assisté. J'ai présenté les enjeux puis circulé parmi les dix-sept tables environ où les participants ont discuté avec enthousiasme des questions suivantes :

1. Que pensez-vous du mode de scrutin actuel? Quelles en sont à votre avis les déficiences? Quelles en sont les forces à votre avis? Avez-vous l'impression que notre système majoritaire uninominal à un tour actuel rend compte de votre vote de manière équitable?
2. Quelles sont les caractéristiques spécifiques qui sont importantes à vos yeux dans notre mode de scrutin? La représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, l'inclusion, l'efficacité?
3. Nombreux sont les Canadiens qui choisissent de ne pas participer à notre processus démocratique. À votre avis, que peut-on faire pour encourager une participation accrue?
4. Le vote devrait-il être obligatoire (cocher la case « aucun » ou annuler le vote serait permis dans le cadre du vote obligatoire)?
5. Le vote en ligne devrait-il être une option? Dans l'affirmative, éprouvez-vous des réserves et croyez-vous qu'il existe des moyens d'atténuer celles-ci?

Chaque table a ensuite présenté, en séance plénière, des résumés d'une minute de ses opinions et, pour terminer, nous avons procédé à un vote à main levée pour déterminer l'appui accordé à la tenue d'un référendum sur cette question (non) et sur la question du vote électronique (non).

Il est évident à mon sens que cette vaste question suscite beaucoup d'intérêt, et j'espère que ces opinions exprimées par les électeurs d'Ottawa-Centre vous seront utiles dans l'examen de la voie qu'il convient de suivre pour les Canadiens et les Canadiennes.

Je vous prie d'agréer, chers membres du Comité spécial sur la réforme électorale, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Catherine McKenna, députée, Ottawa-Centre



Catherine.McKenna@parl.gc.ca

LES CONSULTATIONS			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heures et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Nombre total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles/employées pour aider lors de la rencontre)
11 octobre 2016	2 heures (de 19 h à 21 h)	Aréna Tom Brown (Ottawa Centre)	Approximativement 160
<p>Forme : (Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement (Autre (veuillez préciser) : La députée a utilisé la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement, une discussion en petits groupes (40 min — approximativement 16 tables chacune formée de 10 personnes), la mise en commun des conclusions avec tout le groupe, collecte et consignation des notes de chaque table.</p>			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel : Oui	Participation électorale : Oui	Accessibilité et inclusion : Oui
Vote obligatoire : Oui	Vote en ligne : Oui	Représentation locale : Oui	Autre (veuillez spécifier et décrire ci-après) :

Résumé

Question n° 1 : Mode de scrutin actuel – Forces et faiblesses

La majorité des personnes présentes ont dit avoir l'impression qu'il y a lieu de laisser tomber le SMUT. Les partisans du SMUT estiment eux aussi que celui-ci comporte des imperfections. Les participants ont dit éprouver un fort sentiment que le SMUT en place engendre de nombreux effets négatifs (non représentatif, polarisant, trop axé sur le parti, et non responsable), mais ils ont reconnu également qu'il est assez simple à comprendre et qu'il emporte effectivement une forte représentation locale.

Des thèmes communs des forces et des faiblesses ont été cernés : Forces

Il permet d'obtenir un gouvernement stable, et les majorités sont souvent le produit de nombreuses élections fédérales au Canada. Les gouvernements en tirent la stabilité et les votes dont ils ont besoin pour mettre en œuvre des programmes qui à leur avis sont importants pour bâtir un meilleur Canada.

Il est assez simple à comprendre – la personne qui obtient le plus de votes l'emporte.

Il fait en sorte que les députés soient directement liés à une circonscription, qu'une forte représentation locale soit donnée par la voie du système majoritaire uninominal à un tour.

De nombreux participants ont dit que le système a bien fonctionné pendant plus de 100 ans, alors pourquoi le changer?

La principale leçon à retenir était que si le Canada devait maintenir le régime actuel, il serait souhaitable de modifier celui-ci (c.-à-d. un contrôle atténué du parti, l'élimination du vote soumis à la discipline pour laisser les députés voter en leur conscience, etc.).

Faiblesses

Le système majoritaire uninominal à un tour ne fait aucune place à la voix minoritaire; le régime proportionnel le permettrait davantage (par exemple, le Parti vert a obtenu un million de votes lors de la dernière élection et il en a tiré un siège).

Le régime actuel favorise le vote stratégique. Nombreux sont ceux qui étaient présents à la soirée aimeraient voir l'ajout d'un régime RP pour réduire ou éliminer le vote stratégique.

Le sentiment que le système majoritaire uninominal à un tour ne représente pas la volonté de la population. Il crée souvent de fausses majorités : nombre des partis qui exercent le contrôle obtiennent près de 40 % du vote, tandis que les partis minoritaires contrôlent et représentent 60 % de la population, bien que cette proportion soit fracturée.

Question n° 2 : Caractéristiques importantes d'un mode de scrutin

La représentation locale était très importante. Presque tous les groupes ont parlé d'avoir accès à un député représentant les enjeux locaux.

La simplicité a elle aussi été soulevée fréquemment. De nombreux groupes ont mentionné que, si le Canada devait instituer un nouveau mode de scrutin, celui-ci devrait être simple et facile d'utilisation. Un groupe a soulevé le fait que les familles, surtout celles qui jouissent du soutien du gouvernement ou qui dépendent de leur prochain chèque de paie, pourraient ne pas toutes avoir comme toute première priorité la réforme électorale.

La question de la responsabilisation a elle aussi été soulevée fréquemment au cours de la soirée. Les députés doivent être tenus responsables de leurs gestes par leur électorat.

Question n° 3 : Participation des électeurs

De nombreuses raisons susceptibles d'expliquer la faible participation des électeurs ont été cernées. La majorité des participants ont admis qu'il faut en faire davantage pour inciter les

électeurs à participer. L'éducation est importante – l'éducation civique permanente est importante dans les écoles et par la suite. L'éducation permanente doit se poursuivre à l'extérieur de la salle de classe, autour de la table de la cuisine et dans les groupes de pairs.

L'idée de voter à n'importe quel bureau de scrutin a été formulée – qu'un citoyen canadien puisse voter dans n'importe quel bureau de scrutin au pays, et voter pour un représentant de sa circonscription.

Le vote par anticipation élargi – plutôt que fixer certaines périodes au cours desquelles les citoyens peuvent voter, fait en sorte que le vote par anticipation soit offert jusqu'à la date de l'élection.

La méthode de la carotte et du bâton à l'égard du vote obligatoire – un crédit d'impôt plutôt qu'une amende pour omission de voter.

Question n° 4 : Vote obligatoire

En grande partie comme le vote en ligne, les résultats ont été partagés; certains ont dit vouloir qu'il soit mis en place, d'autres groupes n'étaient cependant pas enthousiastes à cet égard.

De nombreux groupes ont dit croire qu'il existe d'autres moyens d'encourager le vote qui ne nécessitent pas de rendre celui-ci obligatoire.

Question n° 5 : Vote en ligne

Le vote en ligne a suscité l'intérêt général de l'ensemble du groupe, mais certains ont exprimé des réserves relativement à la sécurité et à la fraude électorale. Dans de nombreux groupes, la moitié des participants ont dit souhaiter le vote en ligne et la moitié des participants ont dit ne pas le souhaiter.

Le processus physique de voter a été soulevé également, de nombreux groupes et personnes ont dit qu'il est important pour les personnes d'aller voter parce que cela relève de notre devoir de citoyen.

Un rêve un jour – mais pas réaliste aujourd'hui.

Annexe — Réponses

1. Que pensez-vous du mode de scrutin actuel? Quelles en sont à votre avis les déficiences? Quelles en sont les forces à votre avis? Avez-vous l'impression que notre système majoritaire uninominal à un tour actuel rend compte de votre vote de manière équitable?

- « Je crois qu'il ne répond plus à nos besoins [partis fermement], alors le système majoritaire uninominal à un tour ne fonctionne pas. »
- « Je n'aime pas le système dans l'ensemble. Il fonctionne, mais il pourrait mieux fonctionner. »
- « Dans certaines régions, il y a des problèmes au niveau du dépouillement des votes individuels (p. ex. Alberta). »
- « Notre régime actuel fait la promotion des politiques régionales. »
- « Je veux une certaine forme de changement électoral. »
- « La transparence est facile avec notre système actuel. »
- « Notre régime actuel est très simple. » (Nombreux sont ceux qui sont d'accord et qui disent que la simplicité est sa force.)
- « Notre régime actuel accentue le conflit sur des enjeux. »
- « Notre régime actuel rend le gouvernement responsable dans une situation de majorité. »
- « Non, notre système actuel ne représente pas à l'heure actuelle les votes individuels. »
- « Ne représente pas une véritable majorité, c.-à-d. les conservateurs, qui ne représentaient que 30 % (70 % n'ont pas voté pour la majorité). Les gouvernements de coalition devraient être pris en compte. Cela peut causer un régime à deux partis. »
 - Pour : Efficace, car il donne des gouvernements solides, et il est simple à comprendre.
 - Contre : Le SMUT encourage le vote stratégique.
 - Pour : Le meilleur système que nous ayons, mais pas ce qu'il y a de mieux. Il permet aux candidats de se battre pour leur circonscription.
 - Contre : Le régime de la distribution des sièges n'est pas le meilleur; il permet une représentation excessive de certaines provinces.
- « Le régime électoral actuel est acceptable, mais il est loin de se rapprocher du meilleur régime possible pour une représentation démocratique. Je n'ai pas le sentiment que mon vote se traduit avec exactitude par une représentation politique pour moi. »
- « Il fonctionne en ce qui concerne les gouvernements minoritaires et les coalitions. »
- « Aucune façon d'élire le gouvernement souhaité – représentation très aléatoire. »
- « N'importe quel régime entraînera une amélioration par rapport au statu quo. »
- « Il est bon d'avoir une certaine proportionnalité; un seuil pour une représentation au Parlement. »
- « Les gouvernements majoritaires sont une bonne chose. »

- « Le statu quo est compris, c'est une bonne chose. »
- « Lors de la dernière élection, je voulais que les deux candidats de tête soient élus. »
- « Système déficient – trop d'accent sur le chef (et non sur le candidat). »
- « Système pondéré – pourquoi chaque citoyen a-t-il qu'un seul vote? »
- « Pas satisfait, pas juste – sentiment que les Canadiens sont insatisfaits. »
- « Déficient – dissuade les gens d'exercer leur devoir de citoyen – les votes n'en valent pas la peine. »
- « Si une circonscription a une forte affiliation à un parti, les autres votes ne comptent pas. »
- « Le SMUT ne représente pas très bien la population – le parti au pouvoir peut faire fi de ceux qui s'y opposent. »
- « (+ve) Le SMUT assure une représentation locale – les problèmes avec une fausse représentation. »
- « Tendance dans le SMUT à polariser – manque de respect. »
- « Déficient – ne représente pas le vote. Peut voter contre le candidat élu dans une circonscription. »
- « L'on a besoin d'une représentation locale. »
- « Peu importe pour qui je vote, j'aurai un représentant. »
- « Ne se traduit pas toujours de manière équitable. »
- « Vous vous retrouvez avec un parti qui peut prendre des décisions – exemple : Espagne. »
- « Des membres solides peuvent l'emporter sur d'autres partis. »
- « Je n'aime pas le fait que moins de 50 % du vote peut déterminer l'issue de l'élection. »
- « La représentation mixte serait une meilleure solution, pas les listes fermées, les listes ouvertes, les électeurs ont plus de décisions. »
- « Les électeurs finissent par se sentir désenchantés en raison des régions qui prennent les décisions dans le régime actuel (exemples : Ontario, Québec). »
- « Le système est conçu pour deux candidats – pas de multiplicité. »
- « Trop politisé. »
- « Trop axé sur le pouvoir – stratégique. »
- « Une faible majorité pourrait gouverner comme si elle possédait une forte majorité. »
- « La représentation locale est importante, ce n'est pas seulement une question de savoir qui devient premier ministre. »
- « Pas démocratique. »
- « Trop axé sur l'image. »
- « Fausses majorités. »
- « Représentation locale, mais je veux voter pour un parti – voter pour un candidat par opposition à un parti. »
- « Résultats déséquilibrés. Remporter la majorité des sièges avec une pluralité du vote. Les forces sont notamment des gouvernements majoritaires constants, qui sont plus stables. »

- « Démocratie représentative, mais pas très représentative – Le régime selon lequel le vainqueur rafle tout est volatile parce qu’une faible hausse du soutien permet un changement de gouvernement. »
- « Le vote ne compte pas toujours. Vous tentez de voter contre les gens plutôt que pour eux. Nous avons besoin d’un meilleur équilibre au sein du gouvernement. »
- « Les résultats sont faussés compte tenu du vote stratégique. La culture du vote/de la campagne pourrait être préférable dans un régime différent. Les forces du régime actuel sont la simplicité de la procédure, la taille et la représentation. »
- « Le régime actuel dissuade les jeunes de voter en raison de l’absence du vote en ligne et du dépouillement des votes. L’apathie des électeurs. Une hausse du taux de participation avec le nouveau système. »
- « La préférence électorale traditionnelle au sein de votre circonscription décourage la participation des groupes de votes plus modestes. On vote contre plutôt que pour. S’éloigner peut-être de l’option des grands partis. »
- « Aspect déséquilibré du SMUT. Décourage l’intérêt. Élimination de l’absence de développement des tiers partis. »
- « La couverture médiatique donne priorité aux partis plus importants plutôt qu’aux partis plus modestes et moins viables. »
- « Pourquoi se donner la peine de couvrir les partis qui ont peu de chances. »
- « Il est plus facile de faire des manipulations sous le SMUT. Celles-ci sont moins probables dans un régime de représentation proportionnelle. »
- « Politique des personnalités se servant d’un aspect attrayant en surface. »
- « Contrepoids. »
- (Critique) « Ne votez pas pour le candidat que vous voulez, mais contre les candidats que vous ne voulez pas voir gagner. »
- (Crit.) « Insatisfait des résultats. »
- « Le régime politique/régime parlementaire est déficient. Changer le régime électoral ne permet pas de corriger la cause de ces problèmes. »
- « Comment pouvons-nous faire en sorte que nous ayons un régime simple? » Les gouvernements majoritaires sont plus efficaces. Le SMUT favorise les gouvernements majoritaires.
- « Décalage entre les représentants locaux. »

2. Quelles sont les caractéristiques spécifiques qui sont importantes à vos yeux dans notre mode de scrutin? La représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, l’inclusion, l’efficacité?

- « La représentation locale est importante. »

- « La représentation régionale est toute aussi importante (ne pas gouverner que pour l'Ontario et le Québec). »
- « La transparence est importante. »
- « La décentralisation du pouvoir (en particulier du CPM). »
- « Représentation locale : – je n'aime pas les listes de partis
 - Ne veux pas voter stratégiquement
 - Important de tisser une relation personnelle
 - Je veux une personne. »
- « Proportionnalité : – La proportionnalité totale me rend nerveux. »
- « Simplicité : – très claire, compréhensible. »
- « Plus de proportionnalité. »
- « Question de savoir si le cabinet, l'Assemblée législative sont plus forts. »
- « Besoin de plus d'information sur les députés. »
- « Plus d'intérêt si le député a plus de pouvoir (rapidité plus libre, votes plus libres). »
- « Deux principes qui sont essentiels à mon avis : représentation locale et proportionnalité. »
- « Faire en sorte que la population soit représentée par des représentants locaux (maintenir les circonscriptions). »
- « Le régime de classement signifie que ce ne sera pas blanc ou noir. »
- « Grâce à la représentation proportionnelle mixte, le parti sera plus important que la personne. » (Beaucoup sont d'accord avec cette affirmation.)
- « Légitimité : – représentation juste de ce que la population veut. »
- « Inclusion : – pluralité des voix
 - Représente toutes les opinions. »
- « Région :
 - Les différentes communautés ont des intérêts différents.
 - Prévenir la fraude. »
- « Efficacité : – Je veux de l'innovation. »
- « Chaque vote compte. »
- « Représentant des intérêts locaux et naturels. »
- « Aucune crainte à l'égard de la coalition. »
- « Tous – il est important d'avoir une proportionnalité accrue. Notre problème (conflit) est souvent à l'égard du système du parti, si cela avait plus de pouvoir (c.-à-d. s'exprimer plus librement au Parlement, surtout plus de votes libres). Nous aimons la simplicité. »
- « La représentation locale est importante. »
- « Le fait d'avoir une majorité avec moins de 40 % du vote populaire soulève une question de légitimité. »
- « La simplicité est importante. »
- « L'inclusion est importante – femmes, peuples autochtones (la Nouvelle-Zélande dispose d'un système qui prévoit sept sièges distincts pour les peuples autochtones), éthique. »

- « Les votes ne sont pas gaspillés – éviter la division du vote – minimum soit en pourcentage, soit en nombre de votes. »
- « Le régime mixte assurerait une représentation – proportionnalité. »
- « Système simple. »
- « Éducation. »
- « Un régime dans le cadre duquel des décisions peuvent être prises. »
- « Légitimité des “catégories” de ceux qui ont été élus – ne souhaite pas voir cela dans le nouveau régime. »
- « Dons-le vote public, moins des autres sources de financement. »
- « Accent mis davantage sur une idéologie. »
- « La plupart des gens veulent un représentant local – le choix des électeurs est reflété dans la Chambre (proportionnalité). »
- « Éviter le chaos-efficacité. »
- « Légitimité-démocratie. »
- « Proportionnalité – inclusion. »
- « Sondage : Représentation locale : 37/50
 - Proportionnalité : 47/50
 - Simplicité : 20/50 »
- « La simplicité de l’exécution est beaucoup plus importante que la simplicité du régime entier et de la procédure. »
- « Nous supposons que le régime sera légitime – Inclusion : 49/50. »
- « Encourage la participation de tous les groupes et encourage la participation de tous les partis politiques et intervenants. Inclure des gens comme les étudiants, qui éprouvent de la difficulté à voter. L’inclusion emporte-t-elle aussi le gaspillage de votes? Les électeurs correspondent aux données démographiques des Canadiens. Vote par procuration. »
- « La plupart des gens votent pour un parti à l’échelle fédérale :
 - mais cela dépend de votre région locale;
 - il pourrait y avoir des candidats qui sont parachutés, d’autres qui sont de la région;
 - le SMUT peut empêcher que certains candidats marginaux soient élus. »
 - « Comment pouvons-nous amener les gens à se présenter pour voter dans le cadre d’un référendum? Si nous en avons un, pourrions-nous enseigner le régime aux gens? »

3. Nombreux sont les Canadiens qui choisissent de ne pas participer à notre processus démocratique. À votre avis, que peut-on faire pour encourager une participation accrue?

- « La journée des élections devrait être un jour férié. »
- « Relations accrues avec l’électorat entre les élections. »

- « La politique n'est pas pertinente et elle est corrompue. »
- « Les jeunes ne voient pas leurs problèmes. »
- « Aucun sentiment d'impact du régime. »
- « Participation accrue :
 - solution technologique privilégiée – vote en ligne;
 - éliminer les obstacles à une participation véritable;
 - éducation civique;
 - vote obligatoire;
 - représentation accrue des minorités;
 - la RP engendrerait une participation accrue des électeurs;
 - ajouter une question de référendum au bulletin de vote pour attirer les électeurs. »
- « Beaucoup de personnes ignorent à quel moment sont les élections. »
- « Je ne sais pas comment encourager la participation des gens si les gens sont indifférents. »
- « Les politiciens évitent de dire quoi que ce soit qui amène les gens à voter contre eux, cela hausserait le taux de participation. »
- « Dire aux gens que leur vote a permis d'obtenir la subvention leur a donné l'impression que leur vote comptait et ils étaient ainsi plus susceptibles de voter. »
- « Signaler les taux de participation (peut-être plus élevés en raison des médias sociaux). »
- « Le régime électoral amène les gens à voter contre des partis plutôt que pour des partis. »
- « Les politiciens n'essaient pas d'interagir avec les citoyens, ne répondent pas aux lettres/courriels. »
- « Pas de vote obligatoire – les gens ne votent pas sur les enjeux importants. »
- « L'imposition d'une amende pour omission de voter encouragerait les discussions et amènerait les gens à parler. »
- « Réformez le régime électoral, et un nombre plus élevé de personnes auraient l'impression que leur vote compte. »
- « La Chambre des communes serait moins axée sur la confrontation (processus démocratique). »
- Impossible d'arriver à une conclusion collective sur le vote obligatoire.
- « Il est important pour les gens de se sentir à l'aise dans la différence d'opinions et d'en discuter avec politesse. »
- « Il semble y avoir un manque de patriotisme canadien qui pourrait faire baisser le taux de participation des électeurs. »
- « La manière dont nous consommons les médias a changé, alors nous pouvons mettre de côté les nouvelles que vous souhaitez suivre (y compris la politique). »
- « Trop d'acteurs influents et pas assez de participants. »
- « Renforcement positif, les votes détruits doivent être permis. »
- « Le SMUT signifie qu'il y a moins de participation; il faut changer le système. »

- « Ce n'est pas un excellent système, il force les gens à voter, et il pourrait ne pas représenter la population au revenu modeste. »
- « Peut être non démocratique. »
- « Plus de Canadiens participeraient au processus électoral s'ils avaient l'impression que leur vote fait une différence. Nous ne pouvons forcer les politiciens à respecter leurs promesses électorales, mais nous pouvons faire en sorte que les citoyens ont au moins une personne pour les représenter au Parlement. Se débarrasser du vote stratégique aiderait. »
- « Les gouvernements minoritaires sont très bons. »
- « Faites en sorte que mon vote compte. »
- « Peut-être que ce n'est pas nécessaire que tout le monde vote (exemple : ceux qui ne connaissent pas les enjeux). »
- « Le SRPM donnera aux gens l'impression que leur vote compte. »
- « Promouvoir les subventions. »
- « Le ton adopté pendant la campagne, les besoins des politiciens. »
- « Indiquer clairement qui sont les candidats inscrits sur le bulletin. »
- « Éduquer la population sur qui sont les candidats. »
- « Indépendance – contrôle des députés par le parti de gauche. »
- « Bâtir une classe moyenne forte. »
- « Avoir le sentiment que votre vote compte. »
- « Élargir le vote par anticipation – ouvert en tout temps. » (nombreux sont ceux qui sont d'accord)
- « Crédit d'impôt »
- « Informer les adultes ainsi que les étudiants. »

4. Le vote devrait-il être obligatoire (cocher la case « aucun » ou annuler le vote serait permis dans le cadre du vote obligatoire)?

- « Non. J'aimerais que l'on en fasse davantage pour encourager les gens à participer, notamment en faisant en sorte que le jour de l'élection soit un jour férié à l'échelle nationale. Les écoles devraient en faire davantage. Élections Canada notamment devrait être encouragé à informer les électeurs. »
- « Notre table n'a pas de réponse définitive :
 - **Contre :**
 - Viole la liberté d'expression;
 - Électeurs indignés;
 - Amendes modestes (cela fait-il véritablement une différence?).
 - **Pour :**
 - Hausse du taux de participation des électeurs;

- Au fil du temps, cela aide à mobiliser de nouveau l'électorat;
- Les partis doivent aller au-delà des limites de leur base. »
- « Non, mais de nouvelles façons d'encourager. »
- « Si vous pouvez gaspiller votre bulletin, ce ne devrait pas être un problème. »
- « Responsabilité – comme celle de payer des taxes, recensement. »
- « Obligatoire : – changer d'abord le système, puis voir ce qui se produit – le problème pourrait être réglé par l'effet d'une autre réforme électorale – pourrait dire que le vote doit prévoir une option de destruction du bulletin. »
- « Les gens ne sont pas obligés de prendre la question au sérieux – perte de liberté. »
- « Le vote pourrait être le droit de passage... Si tout le monde doit voter, les parents pourraient accompagner leurs enfants qui atteignent l'âge requis. »
- « Classe moyenne solide – ne pas forcer les gens à voter. »
- « S'assurer que notre voix est entendue. »
- « Pas de vote obligatoire à cette étape-ci – cela obscurcit la question. »
- « Non au vote obligatoire – aller chercher les gens qui ne sont pas véritablement intéressés au hasard. »
- « Sommes en faveur – nous impose à nous (le reste) le fardeau de se renseigner sur la question. »
- « Sentiments partagés – légitimité perçue pourrait ne pas être connectée ni justifiée. »
- « Non au vote obligatoire – les gens qui ne votent pas donnent plus d'importance à mon vote. »
- « Oui – équivalent à l'obligation de payer des impôts. »
- « Abaisser l'âge pour voter. Plus les jeunes votent tôt, plus ils sont susceptibles de voter. »

5. Le vote en ligne devrait-il être une option? Dans l'affirmative, éprouvez-vous des réserves et croyez-vous qu'il existe des moyens d'atténuer celles-ci?

- « Un oui catégorique. »
- « Jusqu'à ce que nous puissions garantir la robustesse de groupes de gens spécifiques (p. ex. armée). »
- « La protection des renseignements personnels est un enjeu important!! (Le piratage est une réalité.) »
- « Nous pouvons moderniser la manière dont nous effectuons le dépouillement des votes par bulletin papier (incorporer une sorte de mécanisme de dépouillement des bulletins). »
- « Nous devons avoir une documentation papier pour effectuer le dépouillement. »
- « Le vote en ligne pourrait engendrer un électorat moins mobilisé. »
- « La fraude de l'identité des électeurs est importante. »

- « Ce serait important d'écouter ce que les gens qui ont des restrictions physiques ont à dire. »
- « Non. Je ne suis pas sûr qu'un système, quel qu'il soit, qui existe entièrement en ligne, puisse être un jour parfaitement sûr et sécurisé. Je soutiens le vote informatisé pour les citoyens qui ont des besoins en matière d'accessibilité. Mais voter en général devrait se faire sur papier et devrait être assorti d'une trace documentaire vérifiable de bulletins qui peuvent être dépouillés à une ou plusieurs reprises au besoin. »
- « Le vote en ligne pourrait ne pas être pris au sérieux. »
- « Cela atténue l'importance de l'impact cérémonial du geste de voter. »
- « Nous croyons que c'est inévitable. »
- « Tous en faveur, à condition qu'il soit sécurisé. »
- « Toutes les élections peuvent être volées, mais c'est plus difficile avec le vote sur papier. »
- « Il faut que ce soit à toute épreuve, mais à long terme, oui. »
- « Le vote en ligne et le vote obligatoire nous distraient des enjeux principaux. »
- « Vote électronique :
 - La sécurité est de la plus haute importance – à toute épreuve
 - Conserver le bulletin sur papier
 - Dépouillement électronique requis
 - Avec reçu
 - Lancer le mode électronique aux bureaux de vote
 - Lois et responsabilité »
- « **Ne soyez pas** un chef de file dans ce changement. »
- « Pose des aspects ritualistes. »
- « Mais cela peut rehausser la participation. »
- « Partagé – problème de sécurité/illégitime. »
- « Nous croyons que cela se produira avec le temps et nous voyons cela d'un bon œil. »
- « **ABSOLUMENT!** Le vote manuel est un problème et il est coûteux aujourd'hui. Le vote en ligne représente l'avenir et les questions de sécurité et d'anonymat peuvent être réglées. En faire la mise en œuvre à petits pas. »
- « Si nous pouvons faire des transactions bancaires en ligne, pourquoi ne pas voter?
Risques : Les personnes âgées et les personnes à charge. **En ligne :** Cela pourrait être fait dans le cadre d'un vote par anticipation. Le Parlement a réussi à maintenir une distance avec Élections Canada. **Protection des renseignements personnels :** Comment s'assurer que le bulletin de vote est anonyme. »

Notes supplémentaires et réponses données en général

- « Nous aurions aimé une discussion davantage collective sur les nouvelles options électorales qui s'offrent à nous. Nous avons le sentiment que la question a été effleurée, mais nous n'avons pas véritablement pu en discuter. »

- « Nous ne voulons pas changer le régime sans une consultation. »
- « Il faut tenir un référendum. »
- « Manière de choisir un “nouveau régime”... Référendum? »
- « Pas de référendum. » (deux fois)
- « Vote au Parlement. » (deux fois)
- « Ne doit pas nécessairement être définitif, il peut évoluer. »
- « Utiliser un numéro d’identification personnel envoyé par la poste pour voter en ligne est une option. »
- « Plateformes en ligne. »
- « Candidats en ligne. »
- « L’intérêt public ne peut que tirer profit d’un système qui est moins vulnérable à des intérêts particuliers, dans lequel chaque vote influe sur le résultat; un régime qui donne préséance à l’électorat et intéresse celui-ci, et qui favorise des élections moins axées sur la confrontation et des parlements davantage coopératifs. »